



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

### Qualité de l'air intérieur, métaux lourds, pathogènes chez les mammifères morts, plantes alimentaires non conventionnelles... : le PRSE retient 26 actions



**Le plan régional santé environnement a été présenté en détails mercredi. Il liste les actions qui seront menées au cours des quatre prochaines années. Sa publication définitive est attendue au premier semestre 2025.**

« Le Plan régional santé environnement (PRSE) 2024-2028 met en lumière l'interdépendance entre l'environnement et la santé humaine. En Guyane, les enjeux environnementaux, comme l'accès à l'eau potable, la gestion des déchets ou la qualité de l'air, ont un impact direct sur les maladies infectieuses, les intoxications et les pathologies chroniques. Ce plan ambitieux vise à réduire ces risques en agissant sur les déterminants environnementaux, pour préserver la santé des Guyanais et garantir un cadre de vie durable. » souligne Romain Brochard, directeur général par intérim de l'Agence régionale de santé de Guyane.



Le document et les vingt-six actions qu'il regroupe ont été présentés avant-hier au groupe régional santé environnement, composé de représentants de l'État, des associations intervenant dans le champ de la santé ou de l'environnement, des institutions publiques, des collectivités et du monde économique. Il sera communiqué à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) avant une publication au premier semestre.

Le document s'appuie sur plusieurs constats :

- 24 % de la population guyanaise résiderait dans les secteurs d'habitat potentiellement indigne ;
- La population desservie par le service public de ramassage

des ordures produit 248 kg de déchets par habitant et par an ;

- 15 % de la population n'aurait pas accès à un réseau d'eau potable ;
- De nombreuses pathologies préoccupantes sont liées à une cause ou à une dégradation environnementale : arboviroses, diabète et obésité, Covid-19 et zoonoses émergentes, paludisme, imprégnation au mercure et au plomb, intoxications par des produits traditionnels, leptospirose, typhoïdes, diarrhées aiguës, parasitoses digestives, maladies liées à la sous-nutrition, hépatite A.

### Vivre dans un environnement favorable à la santé

En Guyane, vivre dans un environnement favorable à la santé implique d'anticiper les évolutions du territoire à long terme :

- Forte croissance de la population et son corollaire en termes de constructions et d'aménagements ;
- Changement climatique avec une hausse des températures, des épisodes de sécheresse et du niveau de la mer.

Dans ce contexte, Atmo Guyane réalisera une étude pilote de la qualité de l'air intérieur des établissements recevant du public. Celle-ci a rarement été analysée sur le territoire alors que l'humidité et les températures élevées sont favorables à la prolifération des moisissures et des champignons. Ces derniers peuvent contribuer à des problèmes respiratoires tels l'asthme et les allergies. En outre, de nombreux bâtiments ne sont pas équipés de systèmes de ventilation adéquates, ce qui favorise l'accumulation de polluants néfastes à la santé.

Les autres actions :

- Sensibiliser les élus sur leurs compétences en matière de santé environnement, en particulier la gestion des déchets ;
- Former et sensibiliser les élus, décideurs et professionnels à l'urbanisme favorable à la santé et au bien-être. Il s'agit d'encourager les choix qui minimisent l'exposition à des risques sanitaires et maximisent le bien-être en ville ;
- Vulgariser et communiquer sur l'étude prospective GuyaClimat, qui porte sur les températures, les précipitations, le niveau de la mer, les hauteurs de vagues et le vent aux horizons 2030, 2050 et 2100.



@PAG

Réduire les inégalités de territoires

Trois déterminants environnementaux sont les principaux facteurs d'inégalités entre les territoires de la Guyane :

- L'accès à l'eau pour la consommation humaine avec 45 000 habitants n'ayant pas accès au réseau public d'eau potable ;
- L'accès à l'assainissement, dont sont privés environ 60 000 habitants ;
- Les expositions aux métaux lourds.

L'une des actions, pilotée par l'ARS et la CGSS, sera le dépistage systématique du plomb et du mercure des femmes enceintes et des enfants jusqu'à 7 ans, à Maripasoula. Ce dépistage sera inclus dans un parcours de santé global. Ce projet passe d'abord par l'inscription de ce dépistage avec ou sans couverture sociale dans la nomenclature de l'Assurance maladie. Une équipe pluridisciplinaire sera chargée de promouvoir la santé, prévenir les intoxications et prendre en charge médicalement les personnes touchées. Santé publique France mettra en place une surveillance. Sur ce même sujet, le projet de recherche U-Stramélo, porté par le Centre Hospitalier de Cayenne, a pour objectif de mieux comprendre ces intoxications et de dégager un consensus.

Les autres actions :

- Évaluer les performances des dispositifs d'assainissement individuels et diagnostics sur des dispositifs existants sur le Haut-Maroni et à Saül ;
- Accompagner les collectivités dans le respect de leurs nouvelles obligations sur l'accès à l'eau potable ;
- Réduire les risques sanitaires liés aux problématiques d'accès à l'eau potable des personnes vivant en situation de vulnérabilité ;
- Caractériser les risques pathogènes liés à la consommation d'eau non contrôlée (eau du fleuve, par exemple) ;
- Améliorer les connaissances générales, notamment cartographiques, sur la présence du plomb dans les sols ;

### **Limiter l'impact des maladies zoonotiques et la diffusion des maladies infectieuses émergentes**

En Guyane, la majorité des arboviroses sont transmises par les moustiques. Entre 2012 et 2017, les épidémies ont touché environ 30 000 personnes. D'autres maladies infectieuses telle la leptospirose sont présentes. En raison de la richesse de sa faune sauvage, la Guyane est particulièrement exposée au risque d'apparition de nouvelles maladies infectieuses, notamment celles transmissibles aux chiroptères et aux oiseaux.

La mise en place d'un réseau Sagir est l'une des actions retenues dans le cadre du PRSE. Ces réseaux sont chargés de surveiller les maladies infectieuses des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres. Une surveillance efficace de ces maladies peut participer à un système d'alerte des risques zoonotiques. Les nombreux aménagements du territoire sont de nature à augmenter les interactions entre l'homme et la faune sauvage, ce qui est de nature à augmenter le risque d'exposition à une nouvelle zoonose. Dans le cadre de ce réseau, porté par l'Office français de la biodiversité (OFB), l'ARS et la Direction générale des territoires et de la mer, plusieurs pathogènes seront surveillés à partir de l'analyse de cadavres d'animaux morts et de cheptels dont des individus montreraient des signes de mauvaise santé.

Les autres actions :

- Étudier la possibilité d'utiliser la bactérie Wolbachia pour réduire les capacités vectorielles du moustique *Aedes aegypti* ([lire la Lettre pro du 5 novembre](#)) ;
- Démultiplier les actions de prévention, promotion de la santé sur les maladies zoonotiques et à transmission vectorielle ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention de la leptospirose pour lequel de premières propositions devraient être faites mi-décembre.

### **Développer une culture partagée en santé environnement**

L'élaboration du PRSE a montré que les sujets de santé environnementale sont peu connus de la population et des acteurs de santé. La majorité des acteurs perçoivent l'importance des enjeux mais manquent de connaissances pour améliorer la gestion et la planification des politiques publiques dans ce domaine.

L'une des actions retenues sera la création d'un module de santé environnementale dans les formations des professionnels de santé en Guyane. Un tel module est déjà proposé dans le cadre de la formation des médiateurs en santé. Pourront ainsi en bénéficier les études infirmiers, aides-soignants, préparateurs en pharmacie hospitalières... Il est également envisagé de proposer des formations aux professionnels de santé déjà installés sur le territoire, dans le cadre de la formation continue.

Les autres actions :

- Renforcer l'acculturation à la santé environnement entre les têtes de réseau Graine (environnement) et GPS (santé) ;

- Organiser des journées type conférence, retour d'expériences d'associations sur des thématiques cibles ;
- Elaborer un schéma ou organigramme du PRSE listant les interlocuteurs et les actions ;
- Créer un poste d'animateur régional santé environnement qui incarne le déploiement du PRSE
- Financer des actions d'éducation à la santé-environnement.

### Améliorer la qualité des ressources alimentaires des Guyanais

Le développement de l'autosuffisance alimentaire devient une priorité stratégique pour la Guyane. La région doit renforcer ses capacités de production locale et de contrôle de la qualité sur les filières animales, végétales et les produits de transformés. Le PRSE ambitionne d'accompagner le développement de filières agricoles durables, tout en veillant à contrôler et limiter les importations illégales qui mettent en péril la santé des consommateurs et la sécurité des productions locales.

L'Association des producteurs de l'Ouest guyanais (Apogu), qui rassemble près de 240 membres et les accompagne aux plans techniques et administratifs, cherche à construire une filière de valorisation des plantes alimentaires non conventionnelles et parties non conventionnelles de plantes (Panc). Dans une appétissante interview à Guyane la 1ère en 2018, Frédéric Blanchard, ingénieur agronome à la CTG, dessinait « des horizons gustatifs insoupçonnés : gelées de tubercules de dahlia, mousse bleue de fleurs de clitoria, purée de châtaigne pays, omelette de liseron blanc, cake de balourou, roulé de capucine, salade de fleurs de chevalier onze heure, soupe de courge-serpent, tempura de pois carrés ». Certaines espèces nous sont familières : prunes de Cythère, sorossi, wassaï, christophine, tayove...

En amplifiant le nombre d'espèces végétales comestibles sur les parcelles agricoles, en les faisant cohabiter avec les cultures traditionnelles, cela doit permettre à l'agriculteur d'avoir un panel de production dont les récoltes s'étalent dans le temps et donc d'avoir des revenus tout au long de l'année à partir d'un investissement très faible. Cette amplification du nombre d'espèce à l'échelle d'une parcelle permet aussi de limiter l'impact des bioagresseurs des cultures et garantir une meilleure protection des sols.

Les autres actions :

- Elaborer et mettre en œuvre un plan alimentaire sur les établissements scolaires de Guyane ;
- Elaborer et mettre en œuvre une charte de qualité sur le marché de Cayenne
- Proposer une alimentation saine et de qualité dans la restauration collective (établissements scolaires) ;
- Plaider pour une contribution à la réflexion sur l'autosuffisance alimentaire de la Guyane.



@D.Alboz

## EN BREF

### ♦ « La sécurité des soins, l'amélioration continue des pratiques médicales et le respect des droits des usagers restent des priorités absolues »

Le 3 juillet, Jeanine Phanis, 22 ans à l'époque, est décédée au Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais. Un rassemblement en sa mémoire est organisé aujourd'hui à Saint-Laurent-du-Maroni par sa famille, qui exprime son « incompréhension face aux circonstances de son décès ».

Dans une déclaration, Romain Brochard, directeur général par intérim de l'Agence régionale de santé, souhaite « réitérer sa profonde sympathie envers la famille de Madame Phanis, décédée en juillet dernier au Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog) Frank-Joly. Nous restons

pleinement à l'écoute de sa peine et de ses questionnements légitimes, exprimés publiquement avec l'appui de l'Association des usagers du Chog (Aduchog).

« En réponse aux nouvelles informations transmises par Madame Ninon Gautier, directrice du Chog, je confirme que :

- Un événement indésirable grave (EIG) a été déclaré au portail de l'ARS Guyane le 11 novembre dernier, à la suite du communiqué de presse de la famille et de l'Aduchog. Cette déclaration marque une étape importante dans la prise en compte des préoccupations exprimées et reflète l'engagement de l'établissement à examiner en profondeur les circonstances de ce décès pour faire toute la lumière ;
- Une revue de mortalité et de morbidité (RMM) est en cours de programmation. Son objectif est d'analyser de manière exhaustive la prise en charge de Madame Phanis, en identifiant d'éventuels dysfonctionnements et en proposant des mesures correctives si nécessaire. Le compte rendu de cette revue sera produit avant le 30 novembre 2024 ;
- Le rapport médical de prise en charge aux urgences a été communiqué à la famille début novembre, en réponse à sa demande. L'établissement s'engage à maintenir une communication transparente avec la famille et à lui transmettre tous les éléments nécessaires au fur et à mesure de leur disponibilité.

« Je tiens à saluer la démarche proactive de Madame Ninon Gautier et de ses équipes dans cette situation délicate. Leur volonté de transparence et de dialogue illustre l'importance que le Chog accorde à la qualité des soins et à l'écoute des usagers.

« Pour l'ARS Guyane, la sécurité des soins, l'amélioration continue des pratiques médicales et le respect des droits des usagers restent des priorités absolues. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec le Chog et l'ensemble des professionnels de santé du territoire pour garantir que ces principes soient pleinement respectés. »

#### ♦ Les CDPS organisent un premier transport de patient couché avec Hélicojyp



Mardi matin, un patient couché a été transporté par Hélicojyp vers Maripasoula, à la demande de la direction des CDPS et hôpitaux de proximité. Il s'agissait d'un enfant polyhandicapé hospitalisé à Cayenne depuis environ un mois et qui retournait sur le Haut-Maroni. Chez lui, il est désormais pris en charge par l'association Akatij et l'hospitalisation à domicile (Rainbow Santé). S'il avait pu être transporté assis à l'aller, son état de santé nécessitait un retour couché.

L'acquisition récente d'une civière par la société d'hélicoptère offre une alternative aux CDPS et hôpitaux de proximité, en plus de la société HDF avec qui ils travaillent également. Le marché des transports non urgents et programmés intra-Guyane est en cours de renouvellement, dans le cadre du schéma aérien qui verra le jour en 2025. Dans l'attente, les CDPS et hôpitaux de proximité sollicitent les deux compagnies d'hélicoptères en fonction des disponibilités de chacune.

Depuis un an et demi, les CDPS et hôpitaux de proximité ont fortement augmenté leurs déplacements en hélicoptère – pour les professionnels de santé, les patients et les femmes enceintes – d'abord en raison de la défaillance d'Air Guyane et actuellement en raison de l'impossibilité de naviguer sur de larges portions du Maroni. Depuis cette semaine, les professionnels de santé de l'hôpital de proximité de Grand-Santi utilisent ce moyen pour réaliser leurs missions à Apagui. Une amélioration est espérée prochainement avec le retour des plumes sur l'ensemble du territoire.

#### ♦ L'Ebène gèrera le dispositif d'appui à la coordination des parcours de santé complexes



En Guyane, plusieurs dispositifs viennent en appui des parcours de santé de la population sur des problématiques différentes :

- Les Maia – réseaux de gérontologie pour les personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie ;
- Le réseau Kikiwi pour la santé sexuelle ;
- Le dispositif spécifique régional du cancer OncoGuyane ;
- Le dispositif spécifique régional en périnatalité Périnat ;
- La CPTS centre littoral pour l'organisation de parcours pluriprofessionnels ;
- Le Carg pour l'appui aux réseaux de santé.

Cette multiplicité des acteurs rend leur intervention parfois peu lisible. C'est pourquoi ont été créés les dispositifs d'appui à la coordination (DAC). Leur mission est de répondre à tout professionnel quels que soient la pathologie ou l'âge de la personne qu'il accompagne. Dans ce cadre, les DAC les aident à coordonner leurs interventions afin qu'une réponse globale et cohérente soit apportée à la personne. L'objectif est d'éviter des ruptures dans le parcours de soins. Celui de Guyane s'apprête à être créé. L'Agence régionale de santé en a attribué le portage à l'association L'Ebène.

Le DAC Guyane viendra en appui des professionnels de santé pour mieux coordonner le parcours de soins des patients qu'ils trouvent complexes. Il s'agira d'apporter une réponse globale aux demandes d'appui des professionnels qui font face à des situations complexes de personnes rencontrant diverses difficultés : accueil, analyse de la situation du patient, orientation et mise en relation. La structure aura également une mission d'accompagnement des personnes dans leur parcours de soins : évaluation multidimensionnelle du patient, définition d'un plan d'actions, accompagnement à sa mise en œuvre, suivi et réajustement.

#### ◆ Appel à candidatures pour la formation d'IPA



L'Agence régionale de santé continue de soutenir la formation des infirmiers pour devenir infirmier en pratique avancée (IPA). Pour cela, elle lance un [appel à candidatures à destination des infirmiers libéraux et des infirmiers des centres de santé](#) désireux de se former. Les professionnels retenus bénéficieront d'une indemnité de 30 000 euros par année de formation universitaire. Actuellement, sept infirmières de Guyane en bénéficient : deux seront diplômées en juin 2025 et cinq en juin 2026. Il est à noter que l'université des Antilles a

déployé cette formation qui peut être en partie suivie en ligne.

**Renseignements :** [ars.guyane-dos@ars.sante.fr](mailto:ars.guyane-dos@ars.sante.fr)

#### ◆ « Dans l'Île-de-Cayenne, les consultations pour syndrome dengue-like continuent de fluctuer »



« L'épidémie de dengue est terminée sur le territoire depuis la fin du mois d'août. Dans l'Île-de-Cayenne, suite à l'augmentation ayant été observée il y a quelques semaines, le nombre de consultations pour syndrome dengue-like continue de fluctuer et se maintient à un niveau modéré, note Santé publique France, dans un bulletin de surveillance épidémiologique diffusé hier.

Bien que l'épidémie de dengue soit terminée, la vigilance vis-à-vis des arboviroses doit se maintenir. La recherche de confirmation biologique devant tout syndrome dengue-like demeure indispensable. »

« Le nombre d'accès palustres diagnostiqués dans le système de soins au cours des deux dernières semaines demeure faible avec au total 15 accès dont 2 à Plasmodium falciparum (importés). Parmi les 13 accès à Plasmodium vivax, 4 sont des reviviscences. Une hausse des accès est toutefois observée à Saint-Georges » au cours de la semaine du 11 novembre avec 8 accès à Plasmodium vivax diagnostiqués par l'hôpital de proximité. « Depuis début septembre, les nouvelles contaminations sur le territoire ont majoritairement eu lieu en zone urbaine/périurbaine à Saint-Georges et en zone d'orpaillage sur la commune de Kourou. »

« L'épidémie de bronchiolite à VRS chez les moins de deux ans se poursuit en Guyane. Cependant la circulation des infections respiratoires aiguës est en légère diminution en médecine de ville » avec 870 consultations estimées au cours des deux dernières semaines contre 980 au cours des quinze jours précédents.

S'agissant des diarrhées, « l'activité est modérée et stable dans les territoires isolés guyanais (CDPS et hôpitaux de proximité). Cependant cette tendance est à interpréter avec précaution du fait de la sécheresse et de la difficulté du transport en pirogue pour les habitants des villages isolés souhaitant rejoindre les CDPS. Sur le littoral la situation est également stable en médecine de ville. »

◆ Un article du Dr Hcini lauréat du grand prix éditorial du Speps



Les infections pendant la grossesse sont au cœur des travaux de recherche Dr Najeh Hcini, chef de service de gynécologie-obstétrique au Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog). Il y a consacré sa **thèse de science**, soutenue il y a un an. Dans un article « Arboviroses et grossesse : les menaces visibles et cachées », publié dans la **Lettre de l'infectiologue**, il détaille « la menace importante que représentent les arboviroses pour la santé maternelle et fœtale ». Cet article, écrit avec son prédécesseur le Dr Gabriel Carles, le Pr Loïc Epelboin, infectiologue au Centre Hospitalier de Cayenne, et le Pr Caroline Charlier (hôpital Cochin), est lauréat du prix du meilleur article sur « la prise en charge globale de la santé » dans le cadre du 25e grand prix éditorial du Syndicat de la presse et de l'édition des professions de santé (Speps).

Les auteurs soulignent que la menace des arboviroses pour la santé maternelle et fœtale est importante « dans les zones d'endémie, mais aussi dans les zones tempérées où le moustique *Aedes albopictus* progresse un peu plus chaque année, à l'origine de cas autochtones de DENV et ZIKV pendant la période estivale. À travers divers mécanismes neuropathogènes, viscéraux, placentaires et tératogènes, ces infections à arbovirus peuvent provoquer des pertes fœtales, des complications obstétricales et un large spectre d'anomalies congénitales, entraînant des déficiences neurologiques et sensorielles à long terme. En raison de la croissance démographique, de l'urbanisation et du changement climatique, des arbovirus moins familiers ou auparavant négligés pourraient potentiellement se propager vers de nouvelles régions. Il est essentiel de promouvoir la recherche, les outils de diagnostic et de traitement, et le développement de vaccins afin de faire face à cette menace émergente. »

Figure 2. Conséquences fœtales et néonatales des arboviroses pendant la grossesse.

	Haviviridae				Togaviridae		Phenuiviridae	
	ZIKV	DENV	YFV	WNV	JEV	CHIKV	VEEV	RVFV
Malformations congénitales et tératogénicité	Risque documenté	Pas de risque prouvé	Pas de risque prouvé	Risque suspecté	Pas de risque prouvé	Pas de risque prouvé	Risque documenté	Pas de risque prouvé
Fausse couche et pertes fœtales	Risque documenté	Risque documenté	Pas de risque prouvé	Risque suspecté	Risque documenté	Risque suspecté	Risque suspecté	Risque documenté
Naissance prématurée et faible poids à la naissance	Pas de risque prouvé	Risque documenté	Pas de risque prouvé	Pas de risque prouvé	Pas de risque prouvé	Risque suspecté	Risque suspecté	Pas de risque prouvé
Détresse fœtale pendant le travail	Pas de risque prouvé	Risque documenté	Pas de risque prouvé					
Hémorragie post-partum	Pas de risque prouvé	Risque documenté	Pas de risque prouvé					
Infection néonatale et complications néonatales	Risque documenté	Risque documenté	Risque documenté	Risque suspecté	Risque documenté	Risque documenté	Pas de données	Risque documenté
Complication neurologique et altérations neurosensorielles	Risque documenté	Pas de risque prouvé	Pas de risque prouvé	Risque suspecté	Pas de données	Risque documenté	Risque documenté	Pas de risque prouvé
Retard de développement neurologique et altérations neurosensorielles à long terme	Risque documenté	Pas de risque prouvé	Pas de risque prouvé	Pas de données	Pas de données	Risque documenté	Pas de données	Pas de risque prouvé

CHIKV: virus chikungunya; DENV: virus de la dengue; JEV: virus de l'encéphalite japonaise; RVFV: virus de la fièvre de la vallée du Rift; VEEV: virus de l'encéphalite équine vénézélienne; WNV: virus du Nil occidental; YFV: virus de la fièvre jaune; ZIKV: virus Zika.

◆ Saint-Laurent-du-Maroni : l'eau peut de nouveau être consommée



A Saint-Laurent-du-Maroni, l'eau du robinet est de nouveau consommable depuis mardi. « Les analyses récentes montrent un retour à un niveau de salinité légèrement supérieur à la normale, mais sans risque pour la majorité des usagers », précise la mairie dans un communiqué.

- Les installations temporaires mises en place en place par la SGDE sont progressivement retirées depuis mercredi ;
- La ville maintient la distribution d'eau en bouteille au Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais et à l'unité d'autodialyse. Il est conseillé aux personnes atteintes d'insuffisance rénale de stade 4 ou 5 d'éviter de consommer l'eau du robinet, le taux de sel étant toujours légèrement supérieur à la normale ;
- La distribution de bouteilles d'eau dans les écoles a cessé mercredi.

La surveillance de la salinité se poursuit, une nouvelle hausse étant possible en fin de semaine prochaine.

◆ Journée de cohésion de l'URPS sages-femmes, samedi à Kourou

L'URPS sages-femmes organise une journée de cohésion à l'attention de ses ressortissantes, samedi. Elle se déroulera de 8 heures à 17 heures, à l'hôtel Mercure de Kourou.



- Mot de la présidente Sophie Berthiot ;
- État des lieux des territoires par Vanessa Vernet (Saint-Georges), Karine Perruche et Maryse Batonat (Île-de-Cayenne), Lorène Bertrand (Kourou), Nikila Madhusudan (Mana), Elise Messner et Inès Sadi (Saint-Laurent-du-Maroni) ;
- La communication avec les instances par Sophie Berthiot, Joséphine Damo Marchand, Raïssa Roubaud et Sabine Trébaol.

#### A 11 heures

- Place des sages-femmes dans le parcours de soins de grossesses pathologiques, par Karine Perruche et Maryse Batonat ;
- Spécialités de soins dentaires pendant la grossesse, par le Dr Vassili Stylios.

#### A 14 heures

- Accouchement à domicile et maison de naissance : qu'en pense les sages-femmes de Guyane ?
- Parcours endométriose, par Sabine Trébaol et Karine Perruche ;
- La vaccination du couple et du bébé, par Lorène Bertrand ;
- Le dispositif sage-femme référent et le contrat de maintien à l'installation, par Sophie Berthiot.

#### A 16 heures

- Le parcours PMA en Guyane, par le Dr Alain Kamga ;
- Orientation des situations sociales à risques, partage d'expériences.

#### ◆ Colette Ilmany récompensée pour la Flex'Ekip



Disposer d'une équipe de remplacement à l'échelle du Centre Hospitalier de Cayenne d'abord, puis à l'échelle du territoire : tel est l'objectif de la Flex'Ekip. La création de ce dispositif a valu à Colette Ilmany, coordinatrice générale des soins du CHC, de décrocher la mention spéciale du jury, lors de la deuxième édition des trophées de l'Association française des directeurs des soins.

« Cette Flex'Ekip a d'abord été mise en place sur des métiers en tension (infirmier de dialyse, d'urgences, puériculteur...) pour des remplacements en interne dans un premier temps (absences courtes, longues, gestions de crise...), relate Colette Ilmany. Puis ces remplacements se sont étendus au territoire, d'abord aux centres délocalisés de prévention et de soins et aux hôpitaux de proximité, puis aux autres établissements du territoire, notamment le Chog qu'il a fallu renforcer durant les grandes vacances et pendant la crise en néonatalogie ([lire la Lettre pro du 11 juin](#)). En plus de cette Flex'Ekip, nous avons réussi à mobiliser les professionnels affectés au sein des services, qui se sont portés volontaires pour renforcer le Chog. »

Pour faciliter la gestion des remplacements, les directions des soins et les DRH des différents établissements ont travaillé en étroite collaboration. La mise en place d'une messagerie a également facilité cette gestion car toutes les demandes sont transmises sur cette adresse. Les demandes sont ensuite gérées par le cadre référent.

#### ◆ Des travaux contre les infiltrations à la dialyse du CHC

Dans un message publié sur LinkedIn, Christophe Bouriat annonce que « les infiltrations d'eau qui impactent la dialyse sont en phase de résolution avec les travaux d'étanchéité des douches des



chambres des étages supérieurs ». Le directeur général du Centre Hospitalier de Cayenne a dressé ce constat après une « tournée des travaux réalisés par les services techniques du CHC », dont il loue la réactivité et le dynamisme. « La priorité est donnée aux services de soins. »

## Actus politiques publiques santé et solidarité

### ■ Vaccination des femmes enceintes contre la coqueluche : deux tiers des femmes enceintes vaccinées au niveau national, mais 5,1 % en Guyane

Afin de réduire le risque de formes graves chez les nouveau-nés et les nourrissons, la Haute Autorité de Santé (HAS) recommande depuis 2022 la vaccination des femmes enceintes contre la coqueluche à partir du deuxième trimestre de grossesse, en privilégiant la période entre 20 et 36 semaines d'aménorrhée (SA). « Cette mesure est la plus efficace pour protéger le nourrisson dès la naissance grâce au transfert transplacentaire des anticorps maternels. Elle préconise également que la vaccination soit effectuée à chaque grossesse, même si une vaccination a déjà eu lieu auparavant », rappelle le groupement Epi-Phare, dans une [étude sur le taux de vaccination contre la coqueluche chez les femmes enceintes](#) en France dans le contexte épidémique de 2024.

Au total, 386 712 femmes ont débuté leur grossesse pendant la période d'étude. Les deux tiers (63,2%) ont été vaccinés contre la coqueluche, dont 90 % entre la 18e et la 34e semaine de grossesse. Les deux vaccins les plus utilisés étaient le Repevax (67,4 %) et le Boostrixtetra (32,2 %). Les taux les plus faibles ont été enregistrés en Outre-mer et particulièrement en Guyane avec 5,1 % de femmes enceintes vaccinées.

## Offres d'emploi



- Le réseau Périnat recrute un **référént de parcours** pour son réseau de suivi des enfants vulnérables (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- La Croix-Rouge française recrute un **médiateur en santé** pour son équipe mobile d'intervention paludisme littoral (Emipal, CDD de douze mois). [Consulter l'offre et candidater.](#)

## Agenda

### Aujourd'hui

► **Sensibilisation aux soins bucco-dentaires pour les seniors**, organisée par la Boîte à sourire, de 10 heures à 12 heures au 2, place Nobel à Kourou. Inscription obligatoire : 0594 32 81 72.

► **Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées**. Rencontre à l'Accordeur, à Cayenne, à partir de 8 heures. Focus sur les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et la professionnalisation des conseillers en insertion professionnelle, et jobdating. [S'inscrire.](#)

► **Un Bébé, un livre**, distribution de livres aux bébés par les orthophonistes, dans les centres de PMI et au Centre Hospitalier de Cayenne.

### Demain

► **Permanence des orthophonistes** à la maison de quartier de la cité Césaire, à Cayenne, de 8 heures à 12 heures, pour les familles s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans.

► **Permanence des orthophonistes** à la maison de quartier de la cité Césaire, à Cayenne, de 8 heures à 12 heures, pour les familles s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans.

► **Ophtabus**. Sortie de l'Ophtabus, de 8 heures à 16 heures au centre de santé du Chog, de 8 heures à 16 heures, à Saint-Laurent-du-Maroni.

► **Fo zot savé**. Cécilia Courbet et Marylène Théolade, orthoptistes, ainsi qu'Awatef Argoubi, vice-présidente de la CPTS, répondront aux questions de Fabien Sublet sur la prévention et le

dépistage de la myopie, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

#### Lundi 25 novembre

► **Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.** Manifestation au 2, place Nobel à Kourou, organisée par le centre intercommunal d'action sociale des Savanes, de 14 heures à 16h30.

#### Mardi 26 novembre

► **Soirée de sensibilisation aux cancers masculins**, organisée par la CPTS, le CRCDC et OncoGuyane, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Maripasoula.

► **Atelier** « Être parent, en parler, partager et s'évader », organisé par le centre intercommunal d'action social des Savanes, de 10 heures à 11 heures au 2, place Nobel à Kourou. Inscription obligatoire : [0594 32 81 72](tel:0594328172) ou [ciass@ciass-guyane.fr](mailto:ciass@ciass-guyane.fr).

#### Mercredi 27 novembre

► **Randonnée** à destination des aînés et des aidants d'Iracoubo, organisée à Roura par le centre intercommunal d'actions sociales des Savanes, de 7 heures à 17 heures (départ et retour à Iracoubo). Inscription obligatoire : 0594 22 19 93 ou 0694 91 88 88.

#### Jeudi 28 novembre

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Grand-Santi.

► **Sensibilisation aux soins bucco-dentaires pour les seniors**, organisée par la Boîte à sourire, de 10 heures à 12 heures à la salle communale de Sinnamary. Inscription obligatoire : [0694 41 35 61](tel:0694413561).

#### Vendredi 29 novembre

► **Séminaire** de lancement de la Stratégie régionale de lutte contre les addictions, de 9h30 à 16 heures à Cayenne. [S'inscrire](#).

#### Samedi 30 novembre

► **Soirée des soignants**, à destination des adhérents à la CPTS, à 19 heures à la Domus Medica, à Cayenne.

► **Ophtabus**, de 8 heures à 15h30 au marché de Cayenne. Contrôle des maladies de la vision. Pas de prescription de lunettes.

#### Lundi 2 décembre

► **Semaine de la santé transfrontalière.** Cérémonie d'ouverture, à 14 heures à Saint-Georges.

#### Mardi 3 décembre

► **Semaine de la santé transfrontalière.**

- De 8h30 à 14h30 : coordination et protocole de soins transfrontaliers, circulation et mobilités des professionnels de santé, surveillance sanitaire et prévention, à la mairie de Saint-Georges.
- De 15 heures à 18h30 : présentation, échanges et perspectives autour des actions de dépistage et de veille, à la mairie de Saint-Georges.
- De 15 heures à 18h30 : échanges autour de la santé mentale, à l'hôpital de proximité de Saint-Georges.

#### Mercredi 4 décembre

► **Semaine de la santé transfrontalière.**

- De 14h30 à 18 heures : partage d'expériences sur le parcours des victimes de violence en zone transfrontalière, à Oiapoque.
- De 14h30 à 18 heures : sécuriser et partager les données pour des soins sans frontières, à Oiapoque.
- De 19 heures à 21 heures : présentation de l'étude sur l'ethnonutrition du CNRS, à Oiapoque

► **Afterwork de la CPTS**, initiation aux danses de carnaval, à 19h30 à la domus Medica, à Cayenne. Renseignements : 0694 29 02 50. [S'inscrire](#).

#### Jeudi 5 décembre

► **Semaine de la santé transfrontalière.**

- De 14h30 à 18 heures : partage d'expérience de sensibilisation au tri des déchets des deux côtés de la frontière, à la sous-préfecture de Saint-Georges.
- De 16h30 à 19 heures : partage d'expériences associatives sur l'activité physique et la santé, à la mairie de Saint-Georges.
- De 19h30 à 22 heures : cocktail de fermeture, à Saint-Georges.

#### Vendredi 6 décembre

► **Semaine de la santé transfrontalière.**

- De 9h30 à 12 heures : projets binationaux, sur la place Romain-Garros, à Saint-Georges.
- A 19 heures : concert.

**Samedi 7 décembre**

► **Intervention de l'Ophtabus**, de 8 heures à 14 heures à Saint-Jean du Maroni. Accessible à tous, gratuit. Pas de prescription de lunettes.

**Mardi 10 décembre**

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU : restitution de 14 heures à 16 heures au troisième étage de l'Ehpad Edmard-Lama, à Cayenne.

**Mercredi 17 décembre**

► **Webinaire** sur les évacuations sanitaires, à 19h30, organisé par la CPTS, OncoGuyane et la CGSS. Ouverture des inscriptions prochainement.

*Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)*

**Le message du jour** 



**Consultez tous les numéros de La lettre Pro**

**Agence régionale de santé Guyane**  
Directeur de la publication : Romain BROCHARD  
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication  
Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)